

Dossier
Le budget

Cadre de vie
La rénovation
de l'éclairage public

Portrait
L'avenir du port
d'Audierne
en danger

GWAIEN

Le magazine de la commune Audierne-Esquibien

06|2023|#10

N° ISSN : 2681-5435



Pennad-stur

Gurvan Kerloc'h

Édito

Gurvan Kerloc'h



Gouestlet eo ar braz eus an niverenn-mañ eus « Gwaien » d'ar budjed. Disoc'h ou 2022 ar gevrenn mont en-dro o deus tizhet ul live biskoazh uheloc'h abaoe m'eo bet krouet ar gumun nevez. Frouezh ul labour da wellekaat dispignou ar gumun evel n'eus ket bet biskoazh eo da gentañ-holl. Emañ hor c'hargoù o tigreskiñ daoust m'emañ ar poent feuriader ha reoliad an arc'hoprou o kreskiñ en ur bloavez leun. Gant ar servijou adframmet hag an traoù kenlodennet gant strollegezhioù all e c'hallomp denc'hel gant live kinnig ar servij publik en ur greñvaat hor barregezh ijinouriez. Gallout a reomp en ober a-drugarez d'un doare nevez da genlabourat gant ar gumuniezh-kumunioù hag ar c'humunioù amezek. Gant an energiezhioù a zo bet espernet dija e c'hallomp espern ouzhpenn 75 000 € ar bloaz war ar goulaouiñ foran, ha gant al labourioù emaomp e-sell d'ober e 2023 e c'hallimp gounit 30 000 € ouzhpenn. Gant doareoù terkañ nevez (merañ an takadoù glas evel peurvanoù, glasveziñ...) e c'hallomp espern arc'hant war kempenn al lec'hioù foran.

Ret-holl eo espern arc'hant evit ar mont en-dro evit talañ ouzh kresk koust an energiezh hag ar prizioù. Gant-se e c'hallimp denc'hel gant prizioù an diwallerezhioù hag ar c'hantinoù-skol. Ret-holl int iveau evit diawelet digresk ar skoaziadoù a vo roet deomp hag vo anavezet ganeomp er bloavezhiou da zont. Retholl int iveau evit arc'hantaouiñ programm postañ uhel ar gumun. Gant hor c'humun e vez sammet kargoù bras dre ma'z eus ur gumun greiz anezhi, hag en em c'houlenn a reomp penaos ac'hantaouiñ anezho. Sevel un emglev kemedel hag arc'hantel evit ar gumuniezh-kumunioù a-bezh zo ur respont evit talañ ouzh ar chargeù dizingal-se.

Ne vez ket gwelet an oberoù-se ha n'int ket sebezus kennebeut. Mont a reont d'ober ur gwir labour don, koulskoude, ha gant-se e c'haller postañ arc'hant bras er gumun en ur wareziñ barregezhioù arc'hant ar gumun.

Ce numéro du *Gwaien* est en grande partie dédié au budget.

Les résultats 2022 de la section de fonctionnement sont à un niveau jamais atteint depuis la création de la commune nouvelle. C'est avant tout le fruit d'un travail sans précédent d'optimisation des dépenses de la ville. Nos charges de personnels baissent malgré la hausse du point d'indice et du régime indemnitaire en année pleine. Les restructurations de services et les mutualisations avec d'autres collectivités nous permettent de maintenir le niveau d'offre de service public tout en renforçant notre capacité d'ingénierie. Nous le devons à une nouvelle approche collaborative avec la communauté de communes et les communes limitrophes. Les économies d'énergie réalisées nous permettent déjà d'économiser plus de 75 000 euros par an sur l'éclairage public, et les travaux envisagés dès 2023 nous permettront un nouveau gain de 30 000 euros. De nouvelles pratiques d'aménagement (gestion pastorale d'espaces verts, végétalisation...) permettent également des économies sur l'entretien des espaces publics.

Ces économies de fonctionnement sont absolument nécessaires pour absorber la hausse des coûts énergétiques et l'inflation. Elles nous permettent de maintenir les tarifs des garderies et des cantines scolaires. Elles sont également nécessaires pour anticiper les baisses de dotation que nous allons connaître dans les prochaines années. Elles sont nécessaires pour financer le programme d'investissement ambitieux de la commune. Notre ville assume des charges de centralité importantes et la question de leur financement se pose. La mise en œuvre d'un pacte fiscal et financier à l'échelle de la communauté de communes est une réponse à cette asymétrie de charges.

Ces actions ne sont ni visibles ni spectaculaires. Elles constituent cependant un véritable travail de fond en permettant un haut niveau d'investissements sur la commune tout en préservant les capacités financières de la Ville.

La vie municipale

Comptabilité

Jérémie Berger, la passion des chiffres

Le travail de comptabilité demande beaucoup de rigueur et de précision dans un environnement souvent très exigeant et toujours en surchauffe.

Cinq mille mandats et titres

Depuis juin 2016, Jérémie Berger est comptable dans les services municipaux de la mairie d'Audierne. Durant toute l'année, il envoie les commandes, règle les factures et encaisse les recettes. Cela représente en moyenne cinq mille mandats et titres à traiter par an. Il participe au suivi du bon déroulement des marchés publics.

Contrôle du budget

Jérémie Berger contrôle aussi le budget et c'est lui, en particulier, qui alerte en cas de problème. Ainsi, au vu des factures, il peut détecter et signaler certaines surconsommations d'énergie dans les bâtiments municipaux. Cette alerte permet, par exemple, de diagnostiquer une fuite d'eau ou une charge intempestive d'électricité. Les services de la mairie le consultent également souvent pour connaître avec précision l'état de leurs budgets. « Je suis passionné. J'adore les chiffres », commente Jérémie avec un grand sourire.



Jérémie Berger.

La construction du budget

La prospective de l'année en cours est éclairée par le plan pluriannuel d'investissement (PPI), qui est établi pour six ans en moyenne et qui s'appuie sur les grands projets d'investissement. Le débat d'orientation budgétaire (DOB) établit les grandes lignes du budget de l'exercice en cours. Il se base sur le PPI et la rétrospective des éléments de l'année écoulée. Ce DOB a été présenté au conseil municipal du 7 février 2023. Il a permis de préparer le budget qui a été finalisé fin mars et voté au conseil municipal du 4 avril.

Une préparation du budget chronophage

De fin novembre à fin mars de l'année suivante, Jérémie participe à l'élaboration très chronophage du budget avec, entre autres, le bilan de l'année écoulée et la préparation des documents. « J'aime mon métier car il est stratégique, il permet de suivre les projets et de les voir se réaliser », conclut Jérémie.

Les éléments du budget

Budget principal de la commune :

DÉPENSES	RECETTES
Investissements <ul style="list-style-type: none">Travaux et projetsRemboursement des emprunts	Investissements <ul style="list-style-type: none">Subventions des différents partenaires (État, Région, Département, Loto du patrimoine, etc.) pour les projetsFonds de compensation de la TVAExécutif de résultat de la section de fonctionnementEmprunt le cas échéant
Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">Charges de personnelDépenses courantes : énergie, combustibles, fournitures, alimentation, manifestations et animations, diverses prestations de services (maintenance de la voirie, des véhicules, etc.)Subventions aux associations, au CCAS, indemnités des élus, intérêts des emprunts	Investissements <ul style="list-style-type: none">Ventes de produits et de prestationsRecettes de la fiscalitéDotations de l'État

Budgets annexes :

- assainissement non collectif (SPANC);
- port d'Esquibien.

Budget spécifique en lien avec le CCAS :

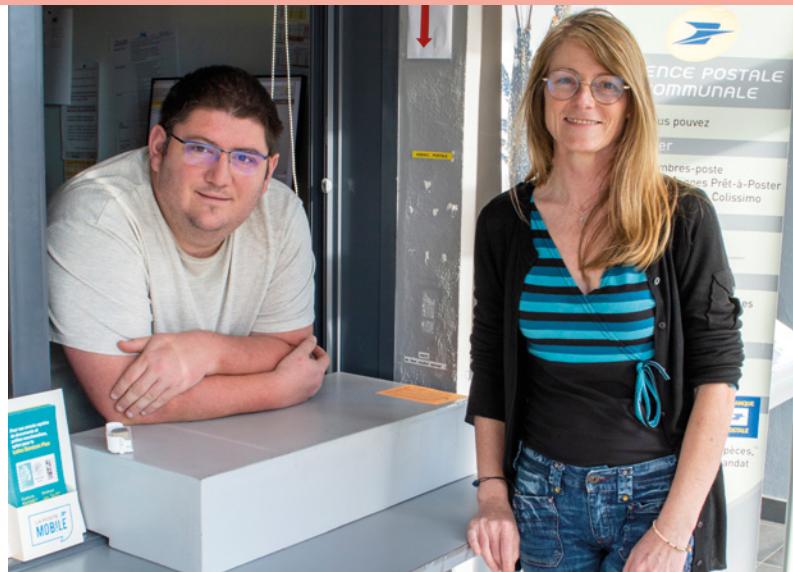
- repas et colis des anciens;
- secours exceptionnels.

Services municipaux

L'agence postale et l'accueil à la mairie annexe d'Esquibien

En plus du bureau de poste d'Audierne, parfois en difficulté, une agence postale est située dans la mairie annexe d'Esquibien.

Le guichet dédié se trouve à l'entrée, à droite du bâtiment.



Maxime et Anne vous accueillent.

Des services très utiles

L'agence postale assure tous les services d'affranchissement (lettres, colis, recommandés...) et la vente de timbres et de produits postaux (boîte d'expédition, enveloppe pré-affranchie, réexpédition...). Les envois se font bien sûr vers toute la France et à l'international.

Des employés multitâches

En dehors de l'ouverture du guichet, les employés doivent, tous les soirs, contrôler la caisse, faire les bordereaux de remise des chèques, vérifier les stocks (timbres, enveloppes, boîtes de colis...). Et ce sont deux agents municipaux polyvalents, Anne Dagorn et Maxime Le Flour, qui réalisent ce travail. Ils assurent ces tâches en plus de leurs travaux quotidiens principalement liés à l'accueil. Il faut recevoir les gens avec empathie et les renseigner avec compétence, que ce soit en direct ou par téléphone, noter les rendez-vous avec les élus, préparer les pièces d'état civil en ce qui concerne les Pacs, les mariages, les baptêmes civils, les décès, le funéraire...

Des associations bien logées

De plus, Anne Dagorn est chargée de la réservation des salles pour les associations et pour les particuliers de la commune. Pour les associations, elle aide aussi à la fourniture de matériel, principalement pour les manifestations festives. Les associations étant au nombre de 72 (48 audiernaires et 24 extérieures à Audierne ou intercommunales), cela demande une gestion rigoureuse et parfois beaucoup de diplomatie.

- L'agence postale réalise tous les services de La Poste exceptés les produits financiers. Elle permet seulement, pour ceux qui ont leur compte en banque à la Poste, des « retraits dépannage » et des versements avec un montant limité.
- Les horaires d'ouverture au public, en mairie annexe d'Esquibien, sont de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 15h30 du lundi au vendredi. Fermeture le samedi.
- La levée du courrier est à 15h00.

Internet

La mairie d'Audierne passe en .bzh

Désiruse de promouvoir la langue bretonne, la mairie d'Audierne a signé fin 2020 la charte « Ya d'ar brezhoneg » (« Oui à la langue bretonne »). Dans ce cadre, la commune est en train de mettre en place un certain nombre d'actions, à commencer par une évolution de sa charte de communication.

Et une nouvelle étape vient d'être franchie par l'adoption de l'extension bretonne pour la messagerie électronique : désormais, toutes les adresses de courriels, agents et élus compris, se termineront par **.bzh** et non plus par **.fr**. Le site Internet devrait très bientôt également adopter cette même extension.

Secours

Formation des agents aux gestes qui sauvent

Une trentaine d'agents de la mairie ont participé à la formation « Les gestes qui sauvent » proposée par Groupama à ses adhérents. Cette formation commune permet à chacun d'avoir les bons réflexes en cas de problème rencontré par un collègue, un administré ou par toute autre personne.

Rétrospective



Chasse aux œufs organisée par le Comité d'animation d'Esquibien le dimanche 9 avril.

— Associations & comités d'animations

Exposition d'art contemporain « À faire ses valises on laisse toujours des plumes » d'Yves Dussin à l'espace d'art contemporain Le Dessus des Halles du 18 mars au 29 avril.

Marchés

- Les 7 et 8 avril, le 6^e Marché d'artisanat d'art organisé par l'association Barrennig-Stagañ a permis aux visiteurs de découvrir les nouvelles créations des dix-huit artisans/artistes participants. Facebook : fb.me/barrennigstan / Instagram : @barrennigstan.
- Le 1^{er} mai s'est déroulé le Marché aux plantes-Marché du terroir organisé par l'association des Jardiniers des 2 baies.
- Les 7 et 8 mai a eu lieu le premier Marché de potiers organisé par Barrennig-Stagañ. Dans une belle ambiance et convivialité, les dix-neuf potiers étaient à Audierne pour proposer de belles créations en grès, des céramiques ou des porcelaines. Les visiteurs étaient au rendez-vous.

Conférence

- Le 22 avril a eu lieu la conférence « Le Cap Sizun à l'époque antique » organisée par l'association Culture et Patrimoine.

Exposition

- Les 30 avril et 1^{er} mai s'est tenue l'Expo-Bourse toutes collections organisée par l'association Aphilacart.

Autres divertissements

- Le dimanche 9 avril s'est déroulée la chasse aux œufs organisée par le Comité d'animation d'Esquibien.
- Un loto organisé pour l'association Marthe-Pierre a eu lieu le 13 avril.
- Le 20 mai, fest-noz organisé par l'association Ar C'hab e Tansal au profit de l'association Les 1001 Pattes ont du cœur.
- Du 18 au 21 mai, tournoi de football Mondial Pupilles, organisé par des commerçants.
- Course à la voile La Sénane, organisée par des commerçants le 27 mai.



En haut :
Le Marché d'artisanat d'art.

Ci-dessus :
Le loto organisé pour l'association Marthe-Pierre.

Ci-contre :
L'affiche du Marché de Potiers.



Des déguisements, des sourires...
Une belle matinée avant les vacances!

Journée de l'Arbre

Comme chaque année, la municipalité a offert un arbre ou une plante, selon leur choix, aux enfants ayant eu 10 ans en 2022. Le 13 mai dernier, quatorze enfants ont donc été conviés à venir chercher le cadeau qu'ils avaient choisi. À cette occasion, accompagnés de Benjamin André, responsable des espaces verts, ils ont planté, un arbre mémorable, un ginkgo biloba, place Charles-Péguy. Cette action, menée depuis des années, a permis de planter divers arbres fruitiers sur la commune et de sensibiliser ainsi les enfants à la nature et au respect de celle-ci.

— Écoles

Déambulation carnavalesque du 9 février.

Sous le soleil, petits héros, princesses et pirates ont joyeusement animé en musique le quai Anatole-France, le temps d'une balade. Un goûter gourmand organisé par l'APE de l'école Pierre-Le-Lec attendait ensuite les enfants dans la cour de l'école.



Divers

• Les Semaines de la petite enfance

Portée par la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz et construite avec les partenaires de la petite enfance avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Finistère et de l'association Très Tôt Théâtre, la nouvelle édition des Semaines de la petite enfance en Cap Sizun a été un succès. Du 3 mars au 4 avril, au travers de spectacles et d'ateliers les tout-petits, leurs parents et les professionnels de la petite enfance ont été nombreux à profiter d'animations culturelles et artistiques variées.

• Accueil des nouveaux arrivants

Le 25 mars, les nouveaux habitants et les nouveaux commerçants ont été accueillis dans une ambiance conviviale par le maire Gurvan Kerloc'h. Une partie des nouveau-nés de 2021 et 2022 étaient là et se sont vu remettre un bol de la faïencerie Henriot. Quant aux adultes, ils sont repartis avec une documentation après avoir rencontré plusieurs associations présentes.

• Bienvenue dans ma maison presque zéro déchets

Dix foyers du Cap Sizun ont accepté d'ouvrir leurs portes les 1^{er} et 2 avril pour accueillir une quarantaine de visiteurs.

Au programme de cet événement, organisé par la communauté de communes, astuces, solutions accessibles et créatives que les participants ont pu partager dans une ambiance conviviale.

• Remise de tableaux du peintre Lionel Floch

Suite à l'initiative de Mme Petra Hoffmann, deux tableaux du peintre Lionel Floch volés pendant l'Occupation ont été remis le 1^{er} avril 2023 aux ayants droit (neuf petits-enfants et arrière-petits-enfants), en présence de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS). Deux élèves du collège de Locquéran ont lu le courrier en allemand et en français de Mme Pétra Hoffmann, en présence de leur professeur et du principal du collège.

Retrouvez l'ensemble du projet sur :
www.audierne.fr > Projets > Réalisations

• Forum de l'emploi du samedi 25 mars

Avec une centaine de visiteurs en recherche d'emploi et près de trente recruteurs, ce premier Forum de l'emploi en Cap Sizun à la salle Sainte-Jeanne de Plouhinec a été un succès. Le forum était orchestré par Pôle Emploi, la Mission locale, la CCI et l'Espace France Services.



Travaux de restauration du perré par l'entreprise Marc sur la voie du Youtar.



Travail sur plan par l'atelier jeunes à l'école Pierre-Le-Lec.

Aménagement

Le quartier du Stum.

À l'automne dernier, la commune s'est lancée dans le projet de réaménagement du quartier du Stum. L'objectif est de disposer d'un plan d'ensemble à terme, qui sera réalisé en plusieurs phases d'aménagement. Les derniers ateliers de concertation ont eu lieu le 8 février dernier, avec un atelier destiné aux jeunes de 8 à 15 ans et un atelier ouvert à tous.



Un atelier ouvert à tous à l'Inscription maritime.

Quatre rencontres avec les habitants d'Audierne ont été programmées entre les mois de septembre 2022 et février 2023. Elles ont permis aux personnes présentes d'exprimer leurs attentes et leurs besoins pour le devenir de ce quartier.

Le plan-guide d'aménagement fera l'objet d'une exposition publique au mois de juin à Audierne. L'équipe de maîtrise d'œuvre et les élus présenteront le projet lors d'une réunion publique prévue le 15 juin prochain, à 18h30 dans l'ancienne caserne du Stum.

Projet

Mobilités douces : projet du Youtar

Cette voie aménagée pour les cyclistes et les piétons reliera le quartier du Stum d'Audierne à la plage de Pors-Péron, à Beuzec-Cap-Sizun, en passant par Pont-Croix. Les travaux préparatoires ont débuté à la fin de l'été dernier.

Les dernières tranches de travaux ont concerné la mise en œuvre des revêtements à base de matériaux non bitumineux afin de préserver l'aspect naturel des sites traversés. Les travaux de restauration de portions du perré au départ d'Audierne, derrière l'Aquashow jusqu'aux environs de la lagune de Lespoul, sont à présent terminés. Les travaux s'achèvent par le marquage au sol, la pose des panneaux de signalisation et des différents mobilier qui agrémenteront le parcours : tables de pique-nique, box, bancs, appuis-vélos... La fin du chantier est prévue pour ce mois de juin.

Pour en savoir plus sur le projet :

www.cap-sizun.fr



Défis Aquawarrior à l'Aquacap lors de l'édition 2022.

Sport

2^e édition de la semaine de la Jeunesse à Audierne

Pour cette seconde édition, du 30 mai au 3 juin, un vaste programme est proposé à la jeunesse à travers le Cap Sizun, avec un temps fort à Audierne le 2 juin.



Les inscriptions au cours de surf sont ouvertes depuis le 1^{er} mai. Cours : 10 h 00-12 h 00, 13 h 00-15 h 00 et 15 h 00-16 h 30. Le point de location sera également ouvert.

Pour en savoir plus : ESB Audierne. Instagram : esbaudierne.

Politique

« Le pouvoir vient d'en haut, la confiance vient d'en bas »

Désormais, chacun est informé des turpitudes de la majorité municipale, plus préoccupée par ses propres intérêts que par ceux de la commune qu'elle est sensée gérer.

Comme beaucoup d'entre vous, nous sommes choqués de voir que le maire, alors que son rôle est de défendre les intérêts de la commune et qu'il a formellement reconnu les agissements délictueux de certains de ses adjoints, ne les condamne pas et cherche même à leur trouver des excuses ! le pire est sans doute que ces personnes n'ont même pas honte !

Les institutions instruisent ce dossier et jugeront le moment venu. Nous préférons nous concentrer sur l'amélioration du quotidien des habitants et émettons le vœu qu'après 3 années d'une mandature sans aucun résultat, des projets puissent émerger. Que ceux aujourd'hui enlisés aboutissent, à commencer par la rénovation du cinéma, si possible pour l'été. Que d'autres n'accumulent plus les retards : la modification du PLU embourbée, handicape le développement d'Audierne et d'Esquibien ; de potentiels nouveaux habitants et entreprises sont empêchés dans leur désir de venir s'y installer. Que celui de la nouvelle école, qui conditionnera fortement le visage futur d'Audierne, avance enfin. Mais comment ne pas être pessimistes ?

Deux éléments majeurs marquent l'année municipale : la présentation du budget, traduction officielle du projet municipal ; et la présentation des comptes de l'année passée, sensée démontrer la mise en œuvre de ce projet. Le budget 2022 était famélique et la majorité n'a pu en réaliser que 30% ! Pire, le budget 2023, présenté au conseil du 4 avril, est un copier/coller de 2022 : aucun nouveau projet n'y est inscrit ! 2023 sera encore une année blanche. C'est particulièrement inquiétant, qu'à mi-mandat, les communes autour de nous avancent et alignent des réalisations qui ici, sont à peine ébauchées.

Les élus du groupe de l'opposition : Corinne Briant, Agnès Callou, Jean-Jacques Colin, Didier Guillou, Philippe Laporte, Jean-François Marzin, Martine Scuiller.

Bon prêcheur n'est pas bon payeur

Lors de la campagne pour les élections, M. le Maire, avait dit « on agira en toute transparence » effectivement utiliser les deniers du contribuable pour remplir les réservoirs est inacceptable. Ils ont été tellement transparents qu'ils l'ont fait en toute impunité aux yeux de tous. Il me semble que la majorité ne voulait pas baisser leurs indemnités, car « elles nous sont dues » visiblement, il va falloir les augmenter, car ça ne suffit plus. J'invite la population à écrire leur mécontentement à la mairie afin que cet égarement ne se reproduise plus. Merci à l'équipe de M. Guillou.

Démocratie et Transparence : Sandrine Urvois, Tony Vorms.

Ces tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la rédaction du journal, y compris en ce qui concerne la ponctuation et l'orthographe.

Actualités



Calendrier 2023 des marchés

- Tous les mercredis, de 6 h 00 à 14 h 00 : place de la Liberté.
- Tous les samedis, de 6 h 00 à 15 h 00 : place de la Liberté, place de la République, place des halles, rue Lesné et rue Laennec.
- Tous les mercredis, du 5 juillet au 30 août, à partir de 18 h 00 : marché nocturne place de la Liberté
- Tous les mardis, du 4 juillet au 29 août, de 17 h 30 à 19 h 30 : marché bio sur le parking des Capucins (près de la passerelle des Capucins).



Commerce

Mise en place des marchés printemps-été 2023

Depuis le printemps, le marché d'Audierne a repris : le mercredi, il passe de quatre marchands en hiver à quinze au printemps et jusqu'à trente en juillet-août ; le samedi, il passe de cinquante marchands en hiver à quatre-vingts au printemps et à plus de cent en juillet-août. De plus, le marché nocturne et le marché bio font leur retour.

L'équipe des placiers sera mobilisée autour des missions suivantes : accueil des marchands, placement des « volants », pointage des présences, encassemens, surveillance des stationnements, vigilance, sécurité...

Événements à venir



Théâtre Georges-Madec

Au centre du bourg d'Esquibien.

Danse/Opéra

- **20 juillet à 20 h 30 :** « Opéra d'été », *Les Noces de Figaro*.
- **3 août, à 20 h 30 :** « Opéra d'été », ballet *Le Lac des cygnes*.

Concerts

- **10 juin :** Concert Tribute to Neil Young.
- **7 août, à 20 h 30 :** concert du pianiste Adrian Herpe (au programme : Mozart et Chopin).

Théâtre

- **Du 17 au 23 juillet, de 10 h 00 à 12 h 00 :** stage de théâtre pour enfants et adolescents, avec restitution du travail du stage le 23 juillet, à 11 h 00.

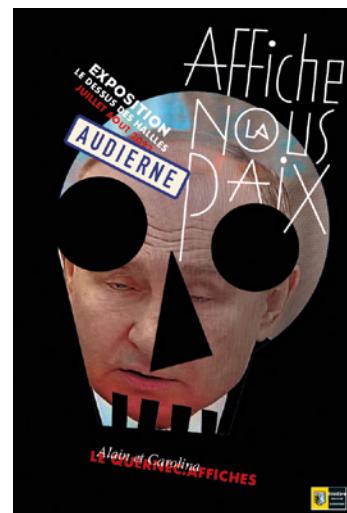
- **10 août, à 20 h 30 :** *Sarah*, pièce de John Murrell, adaptation d'Eric-Emmanuel Schmitt, par la compagnie Théâtre Éphémère.

- **Du 7 au 13 août, de 10 h 00 à 12 h 00 :** stage de théâtre enfants et adolescents, avec restitution du travail du stage le 13 août, à 11 h 00.

Réservations renseignements : 06 07 13 97 80.
assothaeaephem@gmail.com
www.association-theatre-ephemere.fr

Expo

Alain et Carolina Le Querrec : « Affiche-nous la paix »



Du 8 juillet au 26 août, galerie Le Dessus des Halles

Les affiches d'Alain et Carolina Le Querrec, qui répondent à des commandes internationales et à des thématiques en lien avec des questions de société, sont souvent créées dans leur atelier de Quimper. Les deux artistes présentent ici une sélection de leurs créations. La Ville est particulièrement heureuse de pouvoir proposer cette exposition exceptionnelle et remercie pour leurs appuis Art'Ria et l'Association pour la promotion de l'art (APPA) ainsi que le Département du Finistère pour son parrainage.

- **Du 8 juillet au 31 août :** exposition « Terres en vue » à l'Inscription maritime.

Sport

- **Juillet :** pour soutenir l'Association française des sclérosés en plaques (Arsep), Francis Le Bihan effectue un périple à vélo à partir de ce mois de mai 2023 : 7000 kilomètres et 60 étapes en 60 jours ! Il devrait arriver sur les quais d'Audierne le 7 juillet pour informer et sensibiliser les gens sur les dommages causés par cette maladie.

- **Du 5 au 8 août :** escale n° 1 de la Route de l'Amitié, rassemblement de bateaux de plaisance modernes, de yoles de mer et d'anciens bateaux de pêche, organisée par l'association Fête du vent et de la mer.

Animations/loisirs

- Voir le dépliant inséré dans ce numéro.

Retrouvez l'ensemble des animations sur le site www.audierne.fr > Événements

**Budget**

Pour imaginer la commune de demain

Gurvan Kerloc'h, maire d'Audierne, et Isabelle Cossec-Petit, directrice générale des services de la mairie d'Audierne, nous livrent leur point de vue sur le budget de notre commune.

Quel est votre rôle dans l'élaboration du budget ?

Gurvan Kerloc'h : Le budget est un travail conjoint entre les élus et les services. Comme pour une symphonie, les élus écrivent la partition et les services la jouent. La directrice générale des services en est le chef d'orchestre. La volonté politique met en place une action ou un équipement, base d'un projet. À ce projet, chiffré sommairement, on affecte un calendrier de réalisation. Les différents projets de la municipalité se cumulent et prennent en compte les capacités financières et le temps de travail des agents pour les suivre, raison pour laquelle nous avons souhaité doter la Ville d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI). Cet outil de pilotage et de programmation des investissements dans le temps permet d'identifier les besoins de financements à moyen et long termes. Ce document est évolutif et s'affine en fonction de l'avancement des projets. Le budget annuel en est la traduction à un instant T. C'est la garantie d'adopter le budget le plus sincère possible et de définir de façon précise les ressources nécessaires pour garantir la réalisation du programme de travaux. Les élus fixent donc les orientations politiques et arbitrent la faisabilité des grands projets de l'année.

Isabelle Cossec-Petit : L'élaboration du budget est un temps fort de l'activité des services d'une commune. En lien avec les services, j'organise les différentes étapes de

l'élaboration du budget afin d'avoir une évaluation la plus précise possible des dépenses et des recettes pour l'année à venir. Des réunions de travail très régulières mobilisent tous les services, et plus particulièrement Jérémy Berger, comptable, Fabrice Burel, directeur des services techniques, Anne Bloch, chargée des ressources humaines, et Isabelle Tanneau, assistante administrative au service technique. Les différentes étapes suivent les échéances fixées par la réglementation et la direction des Finances publiques. Le planning correspondant se prépare. Tout est élaboré en lien avec le Trésor public pour mettre en concordance les opérations comptables de l'année écoulée.

Quel est l'objectif principal d'un budget ?

G. K. : Un bon budget participe de la vision à long terme de la commune, au-delà même de la durée de l'équipe municipale. Il permet d'imaginer la commune de demain. On y trouve les financements nécessaires aux travaux réalisés dans l'année et ceux permettant le suivi des projets se déclinant sur plusieurs exercices.

Quels sont les gros projets de l'année et quelles difficultés ou réussites présentent-ils ?

G. K. : Les projets sont nombreux et variés. La plus grosse difficulté que nous connaissons actuellement concerne le chantier du cinéma Le Goyen. L'entreprise lauréate du lot

désamiantage n'a pas déposé de plan de retrait auprès de l'Inspection du travail. Ceci constitue une obligation. Un sous-traitant a été missionné mais s'est révélé non habilité pour ce type de travaux. L'inspection du travail a logiquement fait arrêter le chantier et demandé des analyses complémentaires sur la présence de plomb [*les analyses de plomb ne sont obligatoires que pour les bâtiments construits avant le 1^{er} janvier 1949 - ndlr*]. L'analyse a fait apparaître la présence de peinture au plomb sur les charpentes. L'arrêt de chantier a entraîné un décalage des travaux et le couvreur, sans doute engagé sur d'autres chantiers, a fait valoir qu'il n'était pas habilité à travailler dans un environnement contenant du plomb. Il s'agit d'un chantier qui a très mal débuté (il a fait l'objet d'un premier refus de permis de construire en 2019) et qui continue à dysfonctionner. La Ville a saisi son conseil juridique.

Comment sont réparties les différentes dépenses de fonctionnement de l'année 2022 ?

G. K. : Malgré un contexte économique difficile (inflation, forte hausse des coûts de l'énergie), le budget de fonctionnement de 2022 a été contraint et reste stable, ce qui nous permet de dégager des marges pour les investissements futurs. C'est grâce à un très gros travail d'optimisation des services, dont je salue l'action et l'engagement. Je remercie également les élus. En effet, à l'heure où certains dénoncent l'utilisation de véhicules de service par les élus, je constate que le transport des aînés des clubs du Cabestan et Marthe-Pierre par les élus a permis une économie de 20 000 euros annuels sur le budget de fonctionnement.

Cette année, les dépenses concernant l'énergie sont particulièrement en hausse (+ 107% pour l'électricité et + 230% pour le gaz). Quelles actions sont mises en place pour les anticiper ?

I.C.-P. : Les services se réunissent régulièrement pour rechercher des pistes d'économie, non seulement sur l'énergie mais sur tous types de dépenses (diminution des impressions, réorganisation des services en cas de départ en retraite, analyse de contrats de location...). Les agents proposent aussi spontanément des pistes d'économie. En fonction de l'impact, les différentes pistes identifiées sont mises en œuvre (diminution des impressions, par exemple) ou présentées aux élus pour ajustements/validation (réorganisation d'un service, par exemple).

G. K. : Les actions engagées depuis le début de ce mandat nous permettront, dès cette année, d'économiser plus de 100 000 euros par an sur l'éclairage public. Les travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments communaux couplés à une optimisation du parc d'immeubles vont également permettre des économies de fonctionnement. Le retour sur investissement est souvent long. Beaucoup de petites actions produisent les plus grands effets.

Comment se passe le suivi des consommations ?

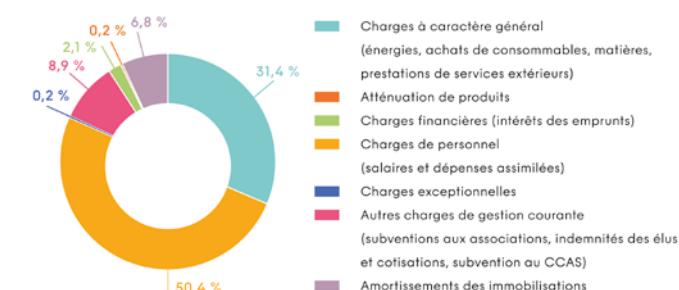
I.C.-P. : Là encore, des points d'étape sont fixés tout au long de l'année avec les services pour analyser l'« exécution

budgétaire ». Les services cités précédemment sont impliqués dans leurs missions. Pour chaque nature de dépense et de recette, le niveau de réalisation, les éléments significatifs, les principales dépenses et recettes à venir sont identifiées. À l'approche de la fin de l'année, une projection pour une première estimation des réalisations annuelles est proposée. Ces éléments sont présentés aux élus afin qu'ils en aient connaissance, et des ajustements sont apportés au besoin.

Comment gère-t-on les dépenses imprévues ?

I.C.-P. : Des ajustements peuvent être apportés dans une certaine limite. Le budget est découpé en chapitres (charges de personnel, charges à caractère général pour les dépenses dites « courantes »...). Il est possible de procéder à des mouvements au sein d'un chapitre, sans impact tant que le total reste dans la limite du montant du chapitre. La réglementation récente permet aussi au conseil municipal d'autoriser le maire à procéder à des virements de crédits entre chapitres (sauf pour les dépenses de personnel). C'est ce qui a été voté lors du conseil municipal du 4 avril (dans la limite de 5%). Ces différentes mesures ont pour objectif de pouvoir être réactif et parer aux imprévus inhérents à la vie d'une collectivité. Si ces adaptations ne suffisent pas, des « décisions modificatives » peuvent être proposées au conseil municipal en cours d'année.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2022
Budget principal

**Les étapes d'élaboration du budget prennent en compte :**

- le bilan de l'année écoulée (analyse des réalisations en dépenses et recettes);
- le recueil des besoins et propositions des services;
- les orientations et priorités fixées par les élus pour l'année à venir : projets, travaux, priorités en termes de ressources humaines et, plus globalement, de dépenses de fonctionnement;
- la synthèse des propositions et perspectives pour arbitrage des élus;
- la préparation des différents documents budgétaires (comptes administratifs et de gestion de l'année N-1, débat d'orientation budgétaire et budget primitif).

Aménagement de la commune

— Rénover, entretenir et protéger

Sécurisation

Travaux de réfection du mur de soutènement rue Marcellin-Berthelot

Depuis février, la mairie a entamé d'importants travaux rue Marcellin-Berthelot afin de sécuriser la route très fréquentée. Ce chantier, réalisé par l'entreprise Marc et son sous-traitant l'entreprise Guenneau, est très complexe compte tenu des différents réseaux, de la nature du sol et de la proximité avec les habitations. Après le déplacement du réseau téléphonique, le dévoiement des canalisations d'eaux pluviales et la réalisation des terrassements, des panneaux bétons préfabriqués ont été mis en place. Après le remblaiement, le mur est habillé de moellons côté rue et enduit côté habitation. La route sera ensuite rétablie à la circulation à compter du mois de juin, avant une réfection totale de la rue en 2024.

Sécurité routière : radars pédagogiques mobiles

Afin de sécuriser la circulation sur la commune, deux radars pédagogiques mobiles ont été acquis pour sensibiliser les automobilistes au risque d'excès de vitesse. Ces radars ont un but informatif et préventif. Ils ont été installés en février 2023 rue Jean-Bart et rue Pierre Brossolette pour une durée de quelques mois en attendant d'être testés dans d'autres lieux cet été.



Ci-contre :
Le radar pédagogique,
rue Jean-Bart.



Ci-dessus et ci-contre :
Les travaux de réfection
de la rue Marcellin-Berthelot.



Ci-contre :
Travaux sur
le lavoir de
Kerbuzulic.
Ci-dessous :
Travaux de
peinture sur
la passerelle
des Capucins.



Mise en valeur du patrimoine

Réfection du lavoir de Kerbuzulic

Situé au bout d'un chemin entre les rues Marcellin-Berthelot et Pierre-Brossolette, le lavoir de Kerbuzulic a été restauré par le maçon et l'équipe voirie municipale cet hiver. Une signalétique va être mise en place afin d'inciter les promeneurs à aller découvrir cet ouvrage d'art.

Passerelle des Capucins

Dans la continuité des travaux de rénovation de la passerelle des Capucins, le service voirie a procédé à la peinture des garde-corps.



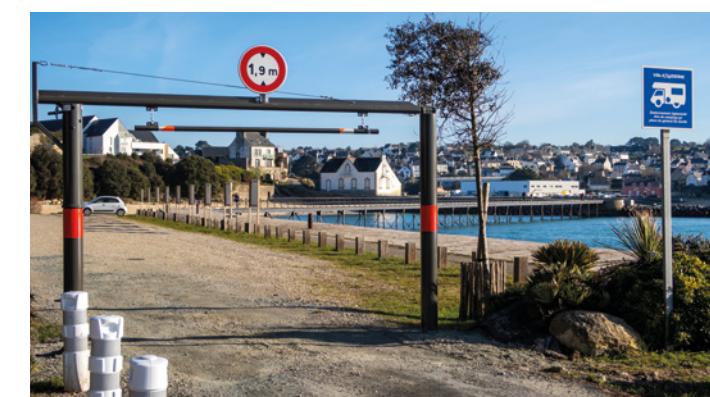
Ci-dessus : Les abords du parking
rue de l'Amiral Courbet.

Végétalisation de parkings périurbains

Les services espaces verts ont aménagé les abords du parking rue de l'Amiral-Courbet.

Nouveau local pour Les Restos du cœur

Suite aux travaux de démolition intérieure des anciens vestiaires d'éducation physique du collège Saint-Joseph, les entreprises locales et l'équipe Bâtiments ont procédé aux travaux d'aménagement intérieur. L'association Les Restos du cœur s'installera prochainement dans ces locaux.



Ci-dessus : L'un des nouveaux portiques d'entrée du parking.

Travaux de rénovation du cinéma Le Goyen

L'architecte rencontrant des difficultés avec les entreprises, le chantier s'avère complexe. Les barrières et accès aux rues ont été remodulés en avril afin de permettre un meilleur accès aux commerces pour les passants.

Prochains travaux à venir

Effacement de réseaux rue du 14-Juillet

Les travaux dans la rue du 14-Juillet ont repris le 30 mai après la réouverture de la rue Marcellin-Berthelot.

Plus d'informations sur l'avancée des projets sur le site audierne.fr > projets en cours ou réalisations.

Cadre de vie



Espace France Services

Flora Guillo.

Offrir aux jeunes tous les possibles

Flora Guillo est conseillère en insertion socio-professionnelle pour les jeunes. Après six ans à La Réunion, où elle s'occupait déjà de cette insertion, Flora est revenue en Bretagne, à Quimper, en 2015, et à Audierne, depuis septembre 2022.

Mettre en place un accompagnement pour leur vie professionnelle

C'est au sein de la Mission locale du Pays de Cornouaille que Flora Guillo exerce son métier. Cette Mission permet d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, apprentis ou sortis du système scolaire. « *J'ai toujours eu envie d'accompagner les jeunes pour qu'ils réussissent leur futur* », précise la jeune femme avec conviction.

Les permanences de Flora sont assurées dans les locaux de l'Espace France Services. On peut prendre un rendez-vous par téléphone ou directement à l'Espace France Services. Dès le premier accueil, un rendez-vous est fixé. Pour tous les jeunes qui se questionnent sur leur avenir ou ont un projet mais ne savent pas comment le mener à bien, Flora met en place un accompagnement global et leur donne accès à une orientation professionnelle, aux offres d'emploi, aux stages, aux formations... « *Nous sommes là pour les aider à créer, à aménager*, explique Flora Guillo. *Nous leur ouvrons les portes. Ensuite, c'est à eux de mettre en place les diverses activités pour mener à bien leur projet et donc bâtir leur avenir.* »

Fournir des clés pour surmonter les difficultés personnelles

Les jeunes peuvent également venir se renseigner sur leurs droits au logement, à la mobilité (permis de conduire), sur la gestion de leur budget, l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture... D'autres besoins d'aide existent aussi concernant la phobie scolaire, l'isolement (l'épisode Covid-19 a laissé des traces), la peur de l'avenir, une projection compliquée dans le futur, un certain mal-être... Flora Guillo l'affirme : « *Ces jeunes sont plein de ressources. Si on leur redonne confiance, si on leur permet de positiver, ils ouvriront tous les possibles.* »

À l'Espace France Services, tous les jeudis après-midi, des jeunes se réunissent autour de projets communs. Baptisé « Le Collectif du jeudi », leur groupe se réunit, entre autres, actuellement pour mettre à jour un guide pratique qu'ils ont élaboré afin d'avoir des informations sur leur vie quotidienne dans le Cap Sizun.

Pour prendre rendez-vous Espace France Services, tél. : 02 98 70 08 78.

Panel de partenaires

sur le territoire

- Région Bretagne pour la formation.
- Point Accueil Écoute. Jeunes (PAEJ). Permanence assurée pour la première écoute.
- Relations avec les entreprises, acteurs de l'emploi sur le territoire (Stéphanie Chipot, chargée de projets emploi).
- La Obra.
- Foyers jeunes travailleurs pour le logement.
- Emmaüs, à Primelin.
- Coordination jeunesse à la communauté de communes (Florence Stéphan).
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Cap Sizun.

En 2022, 120 jeunes ont été suivis, dont 49 en première inscription (ils étaient 111 en 2021).

Agenda France Services

Ateliers numériques Ameli.fr

- Jeudi 8 juin de (9 h 30-12 h 00) et jeudi 22 juin 2023 (14 h 00-16 h 30).

Matinée créateurs

- Vendredi 9 juin 2023.

Ateliers numériques entreprises

- 7 juin : Wordpress avec CMA, de 9 h 00 à 12 h 00.
- 14 juin : site PIX avec CMA, de 9 h 00 à 12 h 00.
- 21 juin : Google Business avec CCI, de 9 h 00 à 12 h 00.
- 27 juin : référencement avec CCI, de 9 h 00 à 12 h 00.

Atelier Mobil'Emploi

- 19 juin, avec ID Mobil'Emploi, de 9 h 00 à 12 h 00.

Mission locale

- 8 juin : Mobilité et outils numériques, de 14 h 00 à 16 h 00.
- 22 juin : Recherche et réseaux sociaux, de 14 h 00 à 16 h 00

Ateliers numériques avec Albin Rouxel, de 10 h 00 à 12 h 00

- 13 juin : Apple.
- 20 juin : Gérer sa boîte mail.
- 4 juillet : Ordinateur.
- 12 juillet : Apple.
- 18 juillet : Tablette.

— Les nouvelles entreprises



De gauche à droite et de haut en bas : Môle Fripes, Les Souliers d'Émilie, Riki Margot, Le Grand Large, Breizh Cook'in L'Atelier de Syl'Impression textiles.



Catalogue des producteurs

Forts de nombreux producteurs agricoles participants à la vie économique, sociale et environnementale de nos deux territoires, les communautés de communes du Cap Sizun-Pointe du Raz (CCCSR) et de Douarnenez se sont lancées conjointement dans la rédaction et la publication papier et numérique d'un catalogue les recensant. Ce catalogue sous forme de liste et de cartographie vous permettra de connaître et d'acheter, par localisation et par type de produits, tout ce dont vous voulez dans votre assiette.

Parution : été 2023.
Le catalogue sera mis à disposition gratuitement aux personnes qui le souhaitent à la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz, dans les mairies et à l'office de tourisme.



RIKI MARGOT

Môle Fripes

Méli vous accueille dans sa boutique d'achat-revente d'articles de seconde main (vêtements hommes, femmes, maternité, bijoux, accessoires...).

3, rue Louis-Pasteur, Audierne
Tél. : 07 66 13 13 07. Ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, le samedi de 9 h 30 à 14 h 30.
Instagram : @molefripesaudierne
Facebook : molefripes

Les Souliers d'Émilie

Émilie Trividic a repris la boutique Romaniello pour un changement d'ambiance, toujours avec les mêmes marques. Vous y trouverez chaussures, maroquinerie, accessoires...
20, place Gambetta, Audierne
Tél. : 02 98 70 24 62. Facebook : Les souliers d'Emilie. Instagram : les_souliers_d_emilie
Ouvert du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00, le lundi de 15 h 00 à 18 h 00

Riki Margot

Après des études techniques de tailleur sur mesure et de modélisme, et avoir travaillé pour de grands noms de la haute couture, Riki Margot ouvre sa boutique de vêtements demi-mesure à Audierne. Vous y trouverez également des goodies en vente directe.
11, rue Louis-Pasteur, Audierne.
Tél. : 06 01 23 52 85. Ouverture à partir de l'été 2023. Mail : info@rikimargot.fr
Site Web : www.rikimargot.fr/
Instagram : rikimargot. Facebook : Riki Margot.

Le Grand Large

Le Môle redevient Le Grand Large.
M. Cazaux, Mme Bouvet, M. Le Serbon.
Restaurant – bar (grillades, planches, huîtres, moules, fish & chips, burgers...).
1, rue du Môle, Audierne
contact@legrandlarge-audierne.fr
Tél. : 02 98 70 08 22. Ouvert tous les jours sauf le mardi. Ouvert 7/7j en juillet-août
Facebook : Le Grand Large-Audierne

Breizh Cook'in

Glaces maison, glaces italiennes, granités kouignardises, podig amann, kouign amann, crêpes, gaufres, panini...
5, quai Anatole-France, Audierne
Tél. : 02 98 70 67 87
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h 00 à 18 h 30 et 7 jours/7 en juillet-août.
Facebook : breizhcookin

L'Atelier de Syl' Impressions textiles

Sylvie Rémy ouvre sa boutique d'impressions textiles et de cadeaux personnalisés.
4 bis, quai Anatole-France, Audierne
Tél. : 06 22 36 88 07
Ouvert du mardi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00, le samedi de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
Courriel : sylviemosai@gmail.com
Site Web : www.loisirsencapsizun.com
Instagram : impressionsatelierdesyl
Facebook : Atelier de Syl-Impression textiles.

Cadre de vie

— Éducation

Soutien scolaire

À l'initiative du conseil des Sages, un soutien scolaire pour les élèves des écoles Pierre-Le-Lec et du bourg d'Esquibien a été établi. Ce soutien a démarré le 1^{er} février de cette année. Il permet au sein des garderies, en fin d'après-midi, d'aider les enfants dans leur scolarité. Pour les tout-petits, des séances mêlant lectures et jeux éducatifs sont programmées. Les retours des enfants et de leurs parents sont très positifs. Actuellement, six personnes assument ces tâches avec enthousiasme. Pour parer à toute éventualité, il faudrait deux personnes de plus qui posséderaient, elles aussi, des compétences dans l'enseignement et dans la pédagogie.

Merci de nous faire connaître en envoyant un courriel à : enfance.jeunesse@audierne.bzh.



Initiation au breton

Un mardi par mois, la médiathèque de Plouhinec propose une animation « Kafetañ e brezho-neg ». Cette initiation conviviale au breton autour d'une tasse de thé ou de café est gratuite et ouverte à tous.

Prochaine session : 13 juin, de 15 h 00 à 16 h 30. Plus d'informations : www.mediatheque.plouhinec.bzh

À Pont-Croix, les cours de breton animés par l'association Mervent débutent chaque année en septembre. Ils sont ouverts à toutes, et tous les niveaux sont les bienvenus.

Plus d'informations :
Contacter Emglevar C'hab,
emglevarc'hab@mailo.bzh



— Biodiversité

Connaître et protéger les patrimoines maritimes d'Audierne

Depuis la rentrée, les écoles Pierre-Le-Lec et d'Esquibien développent un projet d'aire marine éducative, déposé par chacune des deux écoles en 2022. Les aires marines éducatives correspondent à un programme national.

Les élèves doivent choisir « une zone maritime littorale de petite taille » pour y développer « une démarche à la fois scientifique et citoyenne, qui promeut la protection de l'environnement marin et la connaissance du patrimoine maritime, y compris des métiers de la mer ». Les écoles doivent être « accompagnées par un référent de la sphère de l'éducation au développement durable, agréé par l'Agence française pour la biodiversité ».

Afin d'organiser le projet, des présentations et discussions se sont déroulées dans les classes de CM1-CM2, avec la participation d'une conseillère pédagogique et de biologistes. Elles ont été suivies, en octobre, de sorties sur la plage de Trescadec pour y observer les algues et les animaux ainsi que les divers milieux, de la dune à l'estran. En décembre, en dépit de la saison, les classes ont poursuivi l'exploration des aires possibles en travaillant sur l'anse des Capucins avec les cinq biologistes bénévoles qui accompagnent le projet.

Les discussions entre élèves et enseignants semblent devoir déboucher sur le choix de la zone des Capucins qui associe, sur un petit espace, une diversité de milieux et d'interventions humaines depuis la création au XVIII^e siècle du premier môle du port, sur lequel fut par la suite construit l'abri du marin.



— Environnement



Énergie

La ville passe au Led

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement a proposé aux communes de Landivisiau et d'Audierne, de procéder à la rénovation totale de l'éclairage public.

Le projet consiste à remplacer tout le matériel éclairage public non Led de la commune par du matériel Led non énergivore. Cette opération va se réaliser en une seule fois et rapidement afin de pouvoir bénéficier immédiatement d'économies d'énergie, ces dernières étant estimées à environ 30 000 euros par an. Cela représente 531 lanternes à remplacer, les supports seront à vérifier sur le terrain. L'estimation comprend la moitié des poteaux (130).

Le montant des travaux est estimé à 755 500 euros HT dont 40 000 euros HT pour la rénovation des armoires. La participation des communes s'élève à 468 100 euros HT, à rembourser au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEF) sur une période de dix ans. Le calendrier provisionnel des travaux s'étend de septembre 2023 à mars 2024.

Pour plus de renseignements merci de visiter le site de la mairie audierne.fr > Projets en cours.

Conventions avec le CIAS

La commune a sollicité le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Cap-Sizun pour l'entretien de certaines voies douces, la gestion des plantes invasives à Pors-Péré ainsi que la veille écologique sur quelques lavoirs. Sa mission consistera aussi à réaliser ponctuellement un diagnostic écologique de quelques lavoirs d'Esquibien avec des préconisations d'entretien, des propositions de gestion de la zone humide du Stiri et de la dune de Pors-Péré avec l'apposition de panneaux d'information.



Le lavoir de Kernevez.



— Environnement

Installation de récupération d'eau pluviale sur les bâtiments communaux

La sécheresse de l'été 2022 a été problématique pour tous. Pour pallier le manque d'eau durant la période estivale, la commune étudie la possibilité d'installer une cuve de stockage de l'eau de pluie. Les toitures du terrain de football ont été retenues pour récupérer cette eau. Si l'on en croit les prévisionnistes, l'apport de cette ressource naturelle va devenir problématique dans les prochaines années. Nous nous devons donc d'être vigilant à ne pas consommer ce bien commun à l'excès.

— Enquête

ENQUÊTE DE CONSOMMATION

Partagez vos envies, vos habitudes et votre vision du commerce des centres-villes d'Audierne et Plouhinec !

Vous souhaitez participer :

<https://urlz.fr/liyL>

Pour plus d'infos : <http://incroyablecentrebourg.fr/cap-sizun-2/> Rendez-vous les 06 et 07 octobre 2023

« Mon centre-bourg a un incroyable commerce » (MCBAIC) est un événement porté conjointement par les villes d'Audierne et de Plouhinec et par la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz.

Il se déroulera les 6 et 7 octobre prochains à Audierne.

Objectif. Faciliter l'installation et la pérennisation du commerce et de l'artisanat de centre-bourg.

Principe. Plusieurs équipes, composées de porteurs de projets et d'équipiers enrichissent et perfectionnent une idée d'activité ou une initiative citoyenne en faveur de la dynamisation du centre-ville dans plusieurs locaux vacants mis à disposition par les propriétaires pour l'occasion. Pour cela, ils seront accompagnés par des coachs-experts locaux.

Partagez vos envies, vos habitudes et votre vision du commerce des centres-villes d'Audierne et de Plouhinec ! Pour mieux connaître vos besoins, une enquête de consommation est disponible à partir du lien suivant : <https://urlz.fr/liyL> ou le flash code



Quelques conseils pour économiser l'eau toute l'année

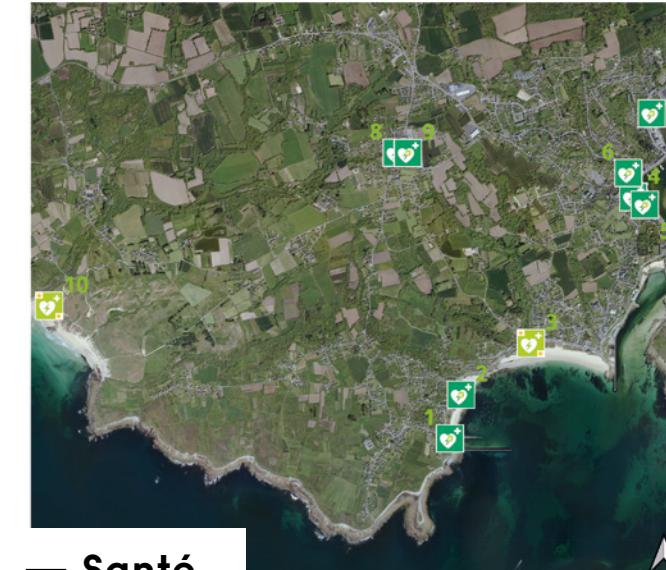
Il est possible d'économiser l'eau en observant quelques règles simples.

- Fermez l'eau pendant que vous vous savonnez, vous rasez ou vous brossez les dents. Possibilité d'installer des « mousseurs » sur les robinets.
- Préférez les douches aux bains et limitez-les à 5 minutes au maximum par un minuteur. Possibilité aussi d'installer une douchette économe.
- Utilisez vos appareils électroménagers « à plein » (lave-vaisselle, lave-linge).
- Repérez les fuites : un robinet qui goutte, c'est 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour), une chasse d'eau qui fuit, plus de 600 litres/jour (soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes).
- Évitez d'arroser en pleine journée, aux heures chaudes, car l'eau s'évapore sans avoir le temps de pénétrer dans le sol.
- Paillez aux pieds des plantes pour éviter d'arroser trop souvent.
- Plus onéreux, l'installation d'un collecteur d'eau de pluie vous offre gratuitement 70 mètres cubes pour une toiture de 100 mètres carrés.

(Source : Ademe)



Défibrillateurs automatiques externes (DEA) et défibrillateurs semi-automatiques (DSA)



Embarcadère	1
Centre nautique	2
Poste de secours Trescadec	3
Cinéma Le Goyen	4
Mairie d'Audierne	5
Les Halles	6
Salle omnisports	7
Mairie annexe d'Esquibien	8
Terrain de football d'Esquibien	9
Poste de secours Trez Goarem	10
Mobile pour prêt aux associations *	11

Permanent
Saisonnier
* sur demande en mairie

— Santé

Où trouver les 11 défibrillateurs à Audierne ?

- Mairie d'Audierne, 12, quai Jean-Jaurès • Mairie annexe d'Esquibien, 3, rue Surcouf • Centre nautique du Cap-Sizun, allée Jean-Moulin • Embarcadère de Saint-Évette • Salle omnisports, place du Général-de-Gaulle • Terrain de football d'Esquibien, 2, rue du Stade • Les Halles, place de la Liberté • Cinéma Le Goyen, 13, rue Louis-Pasteur • 2 défibrillateurs mobiles sont mis à la disposition du poste de secours de Trez-Goarem et à la surveillance des plages (en période estivale).
- 1 défibrillateur mobile est en prêt aux associations lors des fêtes.

Appel à témoignage : recréez la gare du Yutar avec l'association de modélisme !

Entre 1894 et 1946, la gare d'Audierne permettait de rallier Douarnenez par une voie ferrée de largeur métrique. La gare des voyageurs a été détruite lors de la construction de la poste actuelle et il ne reste plus aujourd'hui comme élément de l'ancienne gare que la halle de réparation des machines, en bordure de la rue Lamartine.

L'association Sud et Ouest Maquettisme Plouhinec a proposé à la ville d'Audierne, qui apportera son appui, la création d'une maquette de la gare qui sera exposée et pourra, entre autres, être mise à disposition des écoles en 2024. L'association réalisera à cette occasion des panneaux illustrant la vie du quartier de la gare ; dans ce but, elle a réalisé des interviews, notamment auprès des résidents des Ehpad.

Si vous disposez d'informations ou d'anecdotes personnelles sur la gare, sur le train *Le Yutar* reliant Douarnenez ou sur le « train carotte » qui a relié, pendant une plus courte période,

— Patrimoine



Pont-l'Abbé, vous pouvez prendre contact ou déposer des éléments en mairie à l'attention du « Projet maquette de la gare ».

Mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47

accueil.audierne@audierne.bzh;

Mairie Annexe d'Esquibien : 02 98 70 02 76

accueil.esquibien@audierne.bzh

Valorisation du patrimoine et aide aux particuliers

Votre habitation présente un intérêt patrimonial ? La ville d'Audierne est adhérente à la Fondation du patrimoine, ce qui vous permet, en tant que particulier, d'adresser des demandes à la Fondation dans le cadre vos rénovations. Pour plus d'informations : www.fondation-patrimoine.org



Retrouvez la cartographie des défibrillateurs cardiaques les plus proches de vous depuis l'application gratuite Staying Alive.



L'avenir du port d'Audierne est en danger

La situation du port d'Audierne est particulièrement positive : flottille en hausse, rajeunissement de l'âge moyen des pêcheurs, prix de vente sous criée à un haut niveau et seule criée de Cornouaille excédentaire avec un programme d'investissements de 10 millions d'euros... Cependant, en dépit de ce tableau quasi idyllique, la colère monte.

De plus en plus de contraintes

« Nous avons toujours été de bons élèves, nos techniques de pêches sont ancestrales et vertueuses à la ligne comme au filet », explique Thomas Le Gall, porte-parole des marins du port. Et il continue en résumant le sentiment amer des marins d'Audierne : « Nous avons été les premiers à observer un repos biologique, nous appliquons toutes les recommandations pour effaroucher les delphinidés afin de limiter les captures accidentelles. Nous ne pêchons pas du volume, mais uniquement des espèces nobles, calibrées et à forte valeur ajoutée... Malgré tous nos efforts, nous avons le sentiment que ce n'est jamais suffisant. Les autorités politiques, tant à Paris qu'à Bruxelles nous culpabilisent et nous imposent systématiquement plus de contraintes. »

En effet, sous la pression de lobbies environnementaux et véganes, la Commission européenne impose désormais la présence de caméras de surveillance à bord des navires et de dispositifs de surveillance par satellite. « C'est une présomption de culpabilité et un nouveau signe de défiance vis-à-vis des pêcheurs, s'insurge Thomas Le Gall. Nous ne sommes pas de grands enfants à surveiller en permanence. Quelle autre profession accepterait de travailler sous le contrôle permanent de caméras et de satellites ? »

Pêche artisanale et pêche industrielle : l'amalgame !

La seconde attaque est venue du Conseil d'État, qui par un arrêt du 20 mars 2023, met mettre en demeure le gouvernement de prendre des mesures de fermetures spatiotemporelles, dans un délai de six mois, pour limiter les captures accidentelles des petits cétacés par les activités de pêche dans le golfe de Gascogne. « Si l'on écoute les associations, cela revient à fermer nos zones de pêche trois mois l'hiver et un mois l'été, commente

Jean-Marc Guilcher, pêcheur de l'île de Sein. Aucune de nos entreprises ne pourra y survivre et la criée va fermer. » Pourtant, continue-t-il, « nous sommes totalement ouverts à la mise en place d'une période de repos biologique, mais nous souhaitons pouvoir la définir localement en prenant en compte les différentes espèces, les zones et le type de pêche pratiquée ».

Le problème est que l'arrêt du Conseil d'État ne fait aucune distinction entre la pêche artisanale au filet et le chalutage de hauts-fonds. Or le monde de la pêche ne constitue pas une communauté unique. Il y a de petits artisans et de gros industriels, avec des pratiques et des vues souvent contradictoires.

Une nouvelle association : Pêche Avenir Cap-Sizun
Les pêcheurs du Cap-Sizun ont créé une nouvelle association, Pêche Avenir Cap-Sizun, en lieu et place d'Audierne Développement. L'association veut aller plus loin en étant force de propositions et en se positionnant comme codécideur. « Notre flottille ne souhaite pas se voir imposer des contraintes perçues comme illégitimes », indique l'association, qui se démarque ainsi des instances représentatives qui ne portent pas suffisamment la parole de la pêche côtière. Gildas Balannec, l'un des vice-résidents de l'association, explique ainsi : « J'ai commandé de grosses unités à la grande pêche au Kerguelen et ailleurs. J'ai connu de nombreuses crises de la filière, je me suis interrogé sur mon métier et j'ai souhaité lui redonner un sens, retrouver une pêche plus cohérente, vertueuse, en adéquation avec ce milieu que j'aime. » Et de conclure : « Je suis revenu chez moi sur ce port pour y vivre et le faire vivre, comme mon père avant moi. Je ne sais pas si mes enfants continueront, je veux juste qu'ils aient le choix. »

En pratique

Du 10 janvier au 20 avril 2023

Ils sont arrivés parmi nous

06.01. BEAUVOIS Tahys
19.01. PRIOL Nahim
06.02. MOULLEC Ambre
17.02. SCORNEC Abigaëlle
10.04. MBODJI Ismaël

Ils se sont dit oui

25.03. COLLIN Maxime et ROOP Ashley

Ils nous ont quittés

Janvier 2023
CARIOU Marcel
COSQUER Claudine
AUFFRET François
COLIN Yohann
LÉON Jean Marie, KERSUAL Paul

Février 2023

LE CARQUET Yvette née FLON
MORVAN Aimée née PALLIER
LE GALL Thierry
BRÉHONNET Marcelle née MENS
VILLETTE Nicole née CHAMBEFORT
SOULARD Nicole née ROGEL

KÉRISIT Aimé

Mars 2023
CARIOU Marie, Thérèse née LE GALL
BIGER Marie-Thérèse

LE GALL Patrick

BUREL René
OSWALD Anna née VILLIEU
MARZIN Annie née PLOUGHINEC
DELAGE Jean, Jacques
MILLET Evelyne née MONCÉ
OUDIN Éric
ROGEL Jean
KÉRISIT Jean-Jacques

Avril 2023

LARVOR Marguerite née PICHAVANT
GORAGUER Marie Yvonne née ANSQUER

Gwaien

Directeur de la publication : Gurvan Kerloc'h
Rédactrice en chef : Simone Jourand
Comité de rédaction : Caroline Guilloh-Charron, Véronique Madec, Armelle Brard, Michèle Lacour, Michel Collorec, Michel Ansquer, Michel Van Praet, Didier Loas, Pierre-Marie Bosser, Michèle Lacour.
Relecture-correction : Francys Gramet
Crédits photos et illustrations : Gérard Mével, Colette Cloarec, Noémie Gadras, Stéphanie Ferrand, Mathilde Rambaud, Joëlle Moalic, Florence Stephan, Services techniques, Service communication mairie d'Audierne, Association Barrennig-Stagañ, Jacques Munck, Michel Collorec, Damien Nicolas, Armelle Brard, Michel Van Praet, Julien Benhamou.

Numéros utiles

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Police : 17
Gendarmerie d'Audierne : 02 98 70 04 38
Enedis : sur vos factures figure le numéro de téléphone qui vous est attribué en cas de panne.
GRDF : 09 69 36 35 34

Réseau d'adduction eau potable :
Veolia, numéro d'urgence : 09 69 32 35 29
Assainissement individuel : Sivom,
Communauté de communes Cap Sizun-
Pointe du Raz : 02 98 70 16 00
anc@cap-sizun.fr

Assainissement collectif :
Veolia, numéro d'urgence : 09 69 32 35 29
Orange : 39 00

Déchets : communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz - 02 98 70 16 00
gestion-dechets@cap-sizun.fr

Nids de frelons asiatiques :
Mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47
Mairie annexe d'Esquibien : 02 98 70 02 76



Photo de la couverture et 4^e de couverture : Gérard Mével
Conception graphique : Studio Fouin Zanardi
Impression : Imprim'Vit
Achevé d'imprimer : mai 2023

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : 4 juillet 2023.
Pour en savoir plus

Facebook : @VilleAudierneEsquibien
Instagram : audierneesquibien
Site Internet : audierne.fr
Tél. mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47
Tél. mairie d'Esquibien : 02 98 70 02 76

